

Soutien total et revendication permanente pour le versement du complément de traitement indiciaire (CTI) à l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Par ce communiqué la Fédération FO des Personnels des Services Publics et des Services de Santé (FO-SPSS) tient à apporter son soutien plein et entier à nos camarades et agents de **l'EMSP Les GALOUBIES à Chamalières**, qui se mobilisent pour obtenir le versement du complément de traitement indiciaire (CTI).

La Fédération FO-SPSS dénonce ces exclusions unilatérales du gouvernement, qui sont arbitraires, inacceptables et intolérables, plus encore, dans une République qui se veut une et indivisible où tous les agents de la fonction publique hospitalière doivent bénéficier des mêmes droits.

Dans ce domaine comme dans les autres la Fédération FO-SPSS ne cessera de porter la revendication pour obtenir l'égalité de traitement par le versement du CTI à l'ensemble des agents de la FPH, notamment en direction des secteurs, médico-social et social.

Nous sommes actuellement dans l'attente de la décision du Conseil constitutionnel qui se réunira dès demain et qui, nous l'espérons, réparera cette injustice criante en rejoignant la position de FO sur ce dossier.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 12 mars 2024.